

Séance extraordinaire du 12 décembre 2014**ORDRE DU JOUR****1. CONSEIL**

Ouverture de la séance.

1.1 Avis de convocation.

1.2 Adoption de l'ordre du jour.

2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE

2.1 Présentation du budget 2015.

2.2 Adoption du budget 2015.

2.3 Adoption du programme triennal d'immobilisation (2015, 2016, 2017).

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

PROCÈS-VERBAL**1**

Session extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **12 décembre 2014 à 20 h heures** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

Louise Houle Richard	Gilles Robillard	Odette Hébert
Chantal Crête		Jean-François David

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jacques Maillé.

Monsieur Benoit Hébert, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Monsieur Michel Lavigne a motivé son absence.

Quatre (4) personnes assistent à l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE**1.1****Avis de convocation.**

Un avis de convocation a été donné à tous les élus conformément à la Loi (Art.156 CMQ).

1.2**364-12-2014****Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

Sur proposition de monsieur le Conseiller Jean-François David;

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité**2.1****Présentation du budget 2015.**

Monsieur Jacques Maillé, Maire, présente le budget 2015.

2.2**365-12-2014****Adoption du budget 2015.**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'adopter le budget pour l'année 2015;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon adopte le budget selon ce qui suit :

REVENUS**2015**

Revenus de taxes	2 823 249 \$
Compensation tenant lieu de taxes	1 920 \$
Transferts	371 826 \$
Services rendus aux organismes municipaux	442 134 \$
Imposition de droit	206 950 \$
Amendes et pénalités	3 500 \$
Intérêts	46 500 \$
Autres revenus	12 477 \$

SOMME TOTAL DES REVENUS	3 908 556 \$
ÉVALUATION	299 396 500 \$
Taxes foncières	0,5413/100 \$
Service de la dette	0,0500/100 \$
Quotepart MRC	0,0650/100 \$
Réfection des chemins	0,0700/100 \$
Chemin de la Marquise Quote part 25 %	0,0020/100 \$
TOTAL	0,7283/100 \$
DÉPENSES	2015
Administration générale	844 237 \$
Sécurité publique (comprend la SQ)	579 090 \$
Transport	1 144 249 \$
Hygiène du milieu	607 741 \$
Santé et Bien-Être	10 500 \$
Aménagement, urbanisme et développement	419 339 \$
Loisirs et culture	210 280 \$
Frais de financement	21 296 \$
SOMME TOTAL DES DÉPENSES	3 836 732 \$
SURPLUS (Déficit) DE L'EXERCICE	71 824 \$
Affectations	<u>131 545 \$</u>
TOTAL	203 369 \$
Remboursement de la dette à long terme	<u>-203 369 \$</u>
Surplus net	<u><u>0 \$</u></u>

QUE pour obtenir les revenus ci-haut mentionnés, le conseil municipal décrète que les taux et les tarifs suffisants soient établis afin de donner effet à la présente résolution;

QUE pour rencontrer les obligations règlementaires (règlements d'emprunts) les présents taux soient établis.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 3

CONTRE = 2

Adoptée à la majorité

c.c. Trésorerie

2.3

366-12-2014

Adoption du programme triennal d'immobilisation (2015, 2016, 2017).

CONSIDÉRANT les projets du conseil en immobilisation pour une période de trois (3) ans;

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon adopte le programme triennal d'immobilisation décrit ci-après pour les années 2015-2016-2017.

TITRE		2015	2016	2017
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	Mairie		900 000 \$	
	Mobilier		15 000 \$	15 000 \$
	Informatique	1 500 \$	3 500 \$	3 500 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	Caserne	2 500 \$		
	Camions			
	Équipements			
	Bornes	7 500 \$	7 500 \$	
TRAVAUX PUBLICS	Chemins, rues	465 000 \$	385 965 \$	385 965 \$
	Ponts et ponceaux			
	Camions et machineries	40 000 \$		
	Éclairage public	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$
	bâtiments			
HYGIÈNE DU MILIEU	Bacs à ordures et recyclages			
	Bâtiment écocentre			
	Machinerie écocentre	6 000 \$	15 000 \$	15 000 \$
	Camions CDMR		185 000 \$	185 000 \$
	Bâtiment CDMR			
URBANISME	Véhicule			
	Mobilier			
	Informatique			
LOISIRS ET CULTURE	Salle communautaire		900 000 \$	20 000 \$
	Aménagement infrastructure			
TOTAL		525 500 \$	2 414 965 \$	627 465 \$

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 3

CONTRE = 2

Adoptée à la majorité

c.c. Trésorerie

3.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Heures : 20 h 40

Nombre de personnes : 4

4.
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

367-12-2014

Levée de l'assemblée.

Sur proposition Monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

Il est résolu unanimement;

QUE la séance soit levée à 20 h 53.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

Jacques Maillé
Maire

Benoit Hébert
Directeur général et
secrétaire-trésorier